

EAK

La promesse d'un reclassement en CDI pour tous débloque la situation



Pas important sinon décisif dans le conflit d'EAK. Au bout de longues heures de négociations à la sous-préfecture de Montbéliard, les délégués sont sortis hier avec des avancées : promesse en particulier de reclassement en CDI pour tous.

Pour autant, direction de Faurecia, d'EAK, et représentants du personnel devront se retrouver pour préciser encore un certain nombre de points mardi prochain à la sous-préfecture de Montbéliard.

Serge Gouteyron, qui était intervenu dans l'urgence dans la nuit de jeudi à vendredi dernier, a accueilli hier matin les partenaires sociaux sur un terrain neutre.

Il n'en demeure pas moins que les représentants du personnel d'EAK sont arrivés forts de leur détermination et de leur fermeté. Il en est résulté que FO et CGT ont obtenu à l'arraché que les 92 salariés d'EAK soient traités sur un pied d'égalité. Il n'y aura pas de traitements différenciés entre les 42 salariés dont les emplois sont supprimés dans l'immédiat, et les 50 autres qui doivent être licenciés d'ici à la fin 2011.

Reste en suspens la question des primes. C'est un élément bloquant dans la mesure où la direction envisage de la ramener à 4 000 euros pour chaque salarié. Cela sera encore débattu mardi prochain. FO et CGT revendiquent une prime de précarité.

Deux propositions pour chaque salarié

Mais le point central de la lutte des salariés d'EAK porte sur les reclassements en contrat à durée indéterminée.

Sur ce point précis, FO et CGT ont obtenu des assurances, celles que tous les salariés seront reclassés dans le bassin d'emploi. Deux propositions de reclassement seront faites à chaque salarié.

Il n'en demeure pas moins pour que les réponses apportées soient appropriées, qu'un examen au cas par cas s'imposera. C'est en fonction des résultats obtenus que devront encore être traitées les questions liées à la formation des salariés qui en auront besoin. FO et CGT seront fermes aussi sur cette question pour que l'entreprise assume sa part. Reste encore à traiter les cas d'une douzaine de personnes âgées de plus de 57 ans ou relevant de restrictions médicales lourdes. FO et CGT insistent pour qu'ils bénéficient d'un traitement adapté à leur situation.

Les réactions des responsables syndicaux demeurent prudentes.

Bruno Lemerle, responsable de la CGT de Sochaux, appelle à « rester mobilisés en vue des discussions de mardi prochain, même si des choses ont bougé ». Quant à Cyril Keller, responsable de l'Union locale CGT du Pays de Montbéliard, il demande que « PSA soit associé directement aux discussions en cours ».

Jean-Claude Durupt (FO), secrétaire du comité d'établissement de PSA Peugeot Sochaux juge que « Nous sommes maintenant sur la bonne voie sur les questions d'équité et de reclassements ».

Pascal Pavillard, secrétaire du syndicat FO de Sochaux, attend « avec impatience la réunion de mardi prochain pour que tout ce qui a été déjà promis soit écrit ».

Nadia Zedmia (FO), secrétaire du comité d'entreprise, d'EAK fait observer qu'il reste pas mal de points à régler, notamment en ce qui concerne « la mise en place d'un comité de suivi ». Quant à Nicole Bombled (CGT), elle rappelle qu'il y a aussi la question de « l'indemnisation du chômage technique ».

Jacques Balthazard